

V I L L E D E
G E N È V E



Monsieur Jean-Marc Mermoud
Administrateur groupe CGN SA
CGN siège administratif
Av. de Rhodanie 17
Case postale 390
1001 Lausanne

Genève, le 16 novembre 2018

Etudes passerelle du Mont-Blanc

Monsieur l'Administrateur,

Tout d'abord, je vous prie de bien vouloir excuser le retard avec lequel ce courrier vous parvient. Je fais suite à notre rencontre du 20 septembre 2018 et, comme convenu lors de cette séance, je vous confirme les engagements pris par la Ville de Genève.

Je vous confirme la volonté de la Ville de Genève de maintenir les bateaux de la CGN dans la Rade et de permettre leur navigation selon des conditions adéquates.

A cet effet, l'étude comprendra :

- l'évaluation et la faisabilité de 3 variantes d'implantation de la passerelle, une en parallèle au pont, une selon le résultat du concours et la 3^e intermédiaire ;
- les adaptations éventuelles des débarcadères, et des points d'accroche de la CGN, en fonction des différentes variantes ;
- toutes les mesures en vue d'assurer les conditions de sécurité nécessaires, tant pour les bateaux de la CGN et leurs passagers que pour la passerelle et les usagers de cette dernière ;
- les études Geos concernant les manœuvres des bateaux, qui serviront de base pour les études d'implantation, sont prises en compte ;
- les propositions concernant des moyens annexes (moteur de propulsion, remorqueur, etc.) sont abandonnées car non pertinentes ;
- la CGN sera intégrée aux études, dans les groupes de travail techniques, afin de pouvoir suivre le dossier.

Moyennant ces engagements de la part de la Ville de Genève, et dans les conditions décrites ci-dessus, j'ai bien noté que vous vous êtes engagé, de votre côté, à ce que la CGN ne s'oppose pas au démarrage des études en vue de réaliser une passerelle piétonne.

Je saisis l'occasion de ce courrier pour vous remercier sincèrement pour cette vision constructive et pragmatique du dossier.

Restant persuadé que nous trouverons une solution convenant à tous pour permettre la réalisation de cet ouvrage essentiel pour la mobilité douce à Genève, je vous prie de croire, Monsieur l'Administrateur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Rémy Pagani